



Objectif facteur 4 : diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 sur l'agglomération grenobloise

Les réalisations phares de l'année



► **construction d'un local associatif intégré dans son environnement** (rugby et boules): démarche HQE, stationnements enherbés, toitures terrasses végétalisées.

► **isolation par l'extérieur et remplacement des menuiseries** du groupe scolaire de la gare : travaux réalisés, certificats d'économie d'énergie en cours

Organisation et moyens

Un binôme a été mis en place : référent Plan Climat (AM Meurat) et référent énergie (JB Sonzogni).

Actions de suivi Plan Climat Energie :

- suivis mensuels des consommations, relevés mensuels de compteurs d'énergie gaz, relevés de températures internes des bâtiments, suivi DJU, relevés bi annuels des comptages horaires des postes d'éclairage public et des actions mensuelles sur les programmations et consignes des régulations thermiques

- collecte des papiers à l'Hôtel de Ville : suivi mensuel

Budget annuel amélioration du bâti :

700 000 euros

Saint-Egrève

Engagement dans le Plan Climat Local : 2005

508 agents

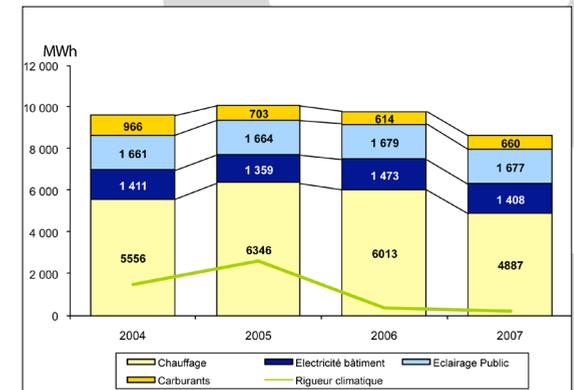
15 691 habitants

Elu référent : Mme Catherine Haddad

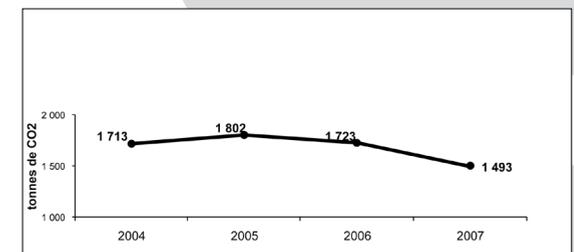
Contact : anne-marie.meurat@mairie-st-egreve.fr

Le patrimoine communal

Évolution des consommations



Évolution des émissions de CO₂



Evolution 2004-2007 : - 12,8%



Objectif facteur 4: diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 sur l'agglomération grenobloise

Engagements, décisions pour 2009

- ▶ diagnostics énergétiques dans 3 groupes scolaires
- ▶ travaux d'amélioration thermique de la maison des solidarités et de la famille (gain énergétique attendu : 50%): optimisation de l'utilisation, isolation de l'ensemble des faux plafonds, traitement des ponts thermiques, réfection toiture + isolation, amélioration du rendement du chauffage (budget : 300 000 euros)
- ▶ travaux d'amélioration thermique de la crèche de Rochepleine (gain énergétique attendu : 70%): amélioration du bâti, remplacement des menuiseries, ventilation double flux, isolation combles et rampants, travaux sur installations de chauffage (budget : 140 000 euros)

Quelques conseils de l'ALE. Faire évoluer le Plan d'Actions

- ▶ définir des objectifs de performance énergétique pour la réhabilitation et la construction des bâtiments communaux
- ▶ se fixer des objectifs en termes d'adaptation au changement climatique
- ▶ développer le recours aux énergies renouvelables pour les bâtiments communaux
- ▶ impliquer au moins une nouvelle structure dans le Plan Climat Local d'ici 2010 en la parrainant (fournisseurs, entreprises de Saint-Egrève...)

Le territoire. Emissions de CO₂ par secteur sur la commune

